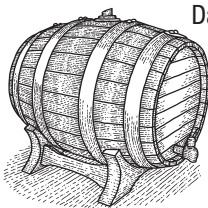


Les vignobles d'antan



Dans la vallée de la Seine, le coteau crayeux et le plateau siliceux ont durant des siècles favorisé la culture de la vigne. Dès le Moyen Âge, les coteaux bordant le fleuve étaient couverts de vignobles. En 1789, 5 500 arpents étaient plantés de vignes dans le seul arrondissement de Mantes. Les cépages les plus répandus étaient le meslier, le meunier, le morillon, le pinot noir et le gamay noir. Le vin de la région avait alors grande réputation, s'exportant même jusqu'en Angleterre. Le déclin de ces cultures s'est amorcé au XIX^e siècle du fait de l'augmentation de l'impôt sur le vin, des conditions météorologiques générant de mauvaises récoltes, des épidémies de phylloxéra et de la concurrence des vins d'importation transportés par chemin de fer. Cette tradition viticole est toujours présente dans la toponymie des villages, de la rue des Grandes-Vignes à Juziers à la ruelle du Pressoir à Évecquemont. Ces villages recèlent encore des maisons vigneronnes souvent caractérisées par leurs caves creusées dans la roche calcaire comme dans le hameau d'Ablemont.

L'exploitation du gypse dans le massif de l'Hautil

Vaux-sur-Seine est dominé par le massif forestier de l'Hautil. La présence de ce boisement s'explique par le fait que la zone n'est pas constructible à cause des carrières de gypse sous-jacentes qui parfois s'effondrent sur elles-mêmes. Tout aménagement public et toute exploitation forestière y étant interdits, la faune et le paysage y ont un développement quasi naturel. Le gypse a été exploité à partir du XVIII^e siècle sous forme de carrières souterraines dont la hauteur pouvait atteindre 10 mètres. Au XIX^e siècle, Paris en pleine reconstruction avait besoin de plâtre et la proximité d'une voie navigable assura le développement de l'exploitation. Elle atteignit son apogée dans les années 1960, puis périclita pour disparaître au début des années 1980. Cette extraction engendra la création de plâtrières au bord de la Seine, où le gypse était cuit afin de le réduire en poudre de plâtre, et de ports à plâtre, entre Triel et Vaux.



Juziers et la Seine

Située sur la rive droite de la Seine, la commune de Juziers s'étage à flanc de coteaux, autrefois couverts de vignobles. Des hauteurs d'Aprémont, d'où on perçoit un large panorama sur la vallée, ou en se baladant sur les chemins de halage, le fleuve est indissociable de l'histoire et du paysage de Juziers. Au milieu du fleuve, une île, partagée entre les communes de Juziers, Mézy-sur-Seine et Meulan-en-Yvelines, s'étire sur 5 km de long pour en moyenne 200 m de large. Si au XIX^e siècle l'île de Juziers abritait une exploitation agricole et fermière, elle est aujourd'hui un lieu de résidence privilégié, accessible uniquement par bateau, deux cales se faisant face pour traverser le bras de Mézy.



Le chemin de halage était autrefois un lieu très animé. La pêche se pratiquait alors depuis la rive ou sur une barque à fond plat (le bachot), ou bien encore sur une sorte de baquet carré retenu par deux perches en bois où le pêcheur s'installait. Aujourd'hui, ce sont « les pêcheurs du dimanche » qui viennent pour leurs loisirs taquiner le goujon parmi les marcheurs, joggeurs, cyclistes ou autres kayakistes. Des guinguettes aux noms évocateurs y étaient installées. Nombreux étaient ceux qui fréquentaient à cette époque « Le Pêcheur matinal » ou « Le Goujon Folichon ». Saviez-vous d'ailleurs que le mot « guinguette » vient d'un petit vin aigrelet (le Guinguet) fabriqué en cachette à la fin du XIX^e siècle par les vignerons pour ne pas payer d'impôt ? On le buvait dans ces établissements qui fleurissaient à l'époque tout au long de la Seine ! À l'instar des bacs de Vétheuil ou de la Frette-sur-Seine, un bac traversier saisonnier a été mis en place, reliant Juziers à Aubergenville.

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@parcduvexin.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

Randonnée pédestre De Vaux-sur-Seine à Juziers

Parc naturel régional du Vexin français



De Vaux-sur-Seine à Juziers

- > DÉPART : **Vaux-sur-Seine**
- > ARRIVÉE : **Juziers**
- > PARKING : **Gare de Vaux-sur-Seine**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **17,2 km**
- > DURÉE : **4 h 30**
- > BALISAGE : **blanc-rouge et jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**

Une autre vie s'invente ici





Extraits SCAN 25° de l'IGN - © IGN - 2021 - Autorisation n° 80-2109 - Reproduction interdite

Curiosités à voir en chemin

Vaux-sur-Seine : Sentier du Patrimoine®. **Évecquemont** : église Notre-Dame-de-l'Assomption, Sentier du Patrimoine®. **Tessancourt-sur-Aubette** : Sentier du Patrimoine®, église Saint-Nicolas.

Gaillon-sur-Montcient : Sentier du Patrimoine®, église Notre-Dame-de-l'Assomption. **Oinville-sur-Montcient** : Sentier du Patrimoine®, lavoirs, église Saint-Séverin. **Juziers** : Sentier du Patrimoine®.



> Évecquemont

2 Descendre en face rue des Prés-aux-Loups, tourner à droite rue de La Marèche et à gauche rue du Moulin-Brûlé. Contourner l'église de Tessancourt par la gauche, monter à gauche chemin de Gaillon, puis gagner le plateau par un chemin à gauche. Passer au-dessus de la D 28 et continuer à travers champs. Descendre à Gaillon et atteindre l'église.

3 Poursuivre à droite par la Grande-Rue, puis à gauche par la rue de la Cavée. Continuer ensuite tout droit par un sentier. Suivre un chemin à droite entre deux clôtures, puis descendre à gauche par des lacets. En bas, continuer en face. Prendre la D 43 à gauche sur quelques mètres, puis emprunter la route à droite et monter à gauche pour atteindre le plateau. Dépasser un chemin venant de gauche, descendre par le chemin suivant à gauche vers Oinville.

4 Traverser la D 913 et monter par la rue de Gournay. Utiliser à gauche le chemin des Moines et remonter à droite la coulée verte. Suivre à gauche la rue de l'église et monter à droite par la rue Mathurine pour atteindre, sur le plateau, une intersection.

5 Suivre le chemin à gauche sur 1 100 m.
> Accès à la gare de Meulan-Hardicourt (balisé blanc-rouge).

6 Monter jusqu'aux Juliennes, puis tourner à droite.

7 À la corne d'un bois, continuer en face jusqu'au bois tout proche et suivre à gauche le chemin en lisière qui monte ensuite dans le bois, puis redescend jusqu'à la gare de Juziers (8).

1 De la gare, emprunter la passerelle qui enjambe les voies et monter par la sente Quiète et le chemin des Jeunes Plantes. Tourner à gauche chemin des Fortes Terres, traverser la D 17 et continuer par le chemin du Plant de Forvache. Aller à gauche, traverser une route et continuer par le chemin du Bois Bouillon. Traverser Évecquemont, croiser la D 922 et poursuivre en face. À l'endroit où le chemin amorce une descente vers la droite, descendre à gauche par un sentier jusqu'à une route à l'entrée de La Marèche.
> Accès à la gare de Meulan-Hardicourt (balisé blanc-rouge).